



Règlement concours photo " La mini et l'Hiver"

- 1- " La mini et l'hiver " est un concours photo international organisé par le site HMTeam.org, ouvert à tous.
- 2- Il n'y a pas de frais d'inscription et ce concours est gratuit.
- 3- Le thème général est "la mini et l'hiver". La photo doit obligatoirement avoir un rapport avec ces deux thèmes.
- 4- L'élection de la photo se fera sur plusieurs critères : Technique – esthétique – originalité.
- 5- Aucun photomontage ne sera accepté, la photo ne devra avoir subi aucune retouche sous peine de disqualification.
- 6- Les photos devront avoir été prises durant l'année 2005 et 2006. Les participants doivent déposer leurs photos sur le site HMTeam.org, ou une section y est aménagée du 14 janvier 2006 au 26 février 2006 inclus . Les envois arrivés après la date du 26 février 2006 ne seront pas pris en compte.
- 7- Dotations du concours :
 - 1er lot : défini prochainement
 - 2ème lot : défini prochainement
 - 3ème lot : défini prochainement
- 8- Les photos seront exclusivement présentées sur support numérique d'un format MAXIMUM de 800x600 elles ne devront pas dépasser 1 Mo.
- 9- Ce concours est organisé et placé sous la responsabilité du site HMTeam.org.
Les organisateurs se réservent le droit de proroger, d'écourter, de modifier où d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigeaient, sans avoir à en justifier les raisons.

- 10-** La participation nominative du photographe à ce concours reconnaît le droit aux organisateurs d'utiliser les photos soumises, sans rémunération aucune due à l'auteur.
- 11-** Un jury sera constitué de 4 personnes.
- 12-** Les décisions du jury seront souveraines et sans appel. Dans les délibérations du jury, le nom des photographes n'est pas divulgué afin d'assurer objectivité et impartialité.
- 13-** Les lauréats seront notifiés dès la proclamation des résultats ou au plus tard un mois après la décision du jury.
- 14-** Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux sujets des photos et ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages et intérêts résultant de l'utilisation des photos qui incombent exclusivement à leurs auteurs.
- 15-** En cas d'annulation ou report du concours, aucun dédommagement ne pourra être demandé par les concurrents. L'organisateur n'est pas tenu de se justifier dans le cas où le concours devrait être reporté ou annulé.
- 16-** Les participants s'engagent à respecter le droit des personnes photographiées, et à obtenir en conséquence leur accord pour l'affichage et l'exposition des images.

L'équipe Hexagone Mini Team